FERHAT ABBAS

AUTOPSIE D'UNE GUERRE

L'AURORE

Présentation de Abderrahmane Rebahi



Alger-Livres Éditions

DU MÊME AUTEUR

· *Le Jeune Algérien* (1931); rééd.: 1981 , suivi du *Rapport au maréchal Pétain*; réédition prochaine, Alger-Livres).

· *Demain se lèvera le jour* (posthume, 2010).

· *L'Indépendance confisquée* (1984); rééd., Alger-Livres, 2011).

· *La nuit coloniale* (1962); rééd. prochaine, Alger-Livres).

La première édition de L'Autopsie d'une guerre *a été publiée par les éditions Garnier (Paris, 1980). A l'exception de la correction de légères coquilles, de l'uniformisation de l'orthographe des noms propres et de l'introduction de quelques rares notes que nous avons jugé nécessaire d'y ajouter, pour une meilleure lecture du livre, c'est rigoureusement le même texte que nous reprenons ici.*

Dépôt légal : 214-2011
ISBN : 978-9947-S97-21-8

FERHATABBAS

AUTOPSIE
D'UNE GUERRE
L'AURORE

Alger-Livres Éditions
Tél. : 0699 011 948 - Fax : 021 32 51 09
E-mail : éditions gal@yahoo.fr — editions.galdz@gmail.com

Présentation de l'Éditeur

Depuis La nuit coloniale, *dont la première édition date de quelques semaines seulement avant la proclamation de l'Indépendance, Ferhat Abbas, en butte aux persécutions des pouvoirs successifs de Ben Bella et de Boumediene et cruellement meurtri par les dérives staliniennes du régime, n'avait pas pu achevé la rédaction du second volume attendu, qui devait continuer le réquisitoire qu'il avait dressé contre le système colonial, où il nous brossait un magistral tableau critique et raisonné des horreurs et crimes innombrables perpétrés par la France en Algérie.*

En 1980, l'auteur, qui n'était pas demeuré inactif durant la période qu'il avait passée en résidence forcée, parachevait ainsi son œuvre en faisant paraître le présent ouvrage : Autopsie d'une guerre.

Ferhat Abbas - le Tigre, comme le surnommaient les Sétifois (ce que se plaisait à le lui rappeler feu son ami Ramdane Abane !).

Le livre mérite amplement son intitulé d'allure médico-légale, car c'est bel et bien d'une dissection minutieuse, d'un examen autopsique impitoyable de la guerre d'Algérie qu'il s'agit ici. Une guerre qui durera sept ans et huit mois et causera d'effroyables pertes en vies humaines, avant de s'achever par l'exode massif et désespéré de l'élément colonial.

*Avec tout son cortège d'horreurs, la guerre d'Algérie - que la France officielle s'est pendant très longtemps pudiquement obstinée à désigner par l'euphémisme très administratif d'*événements d'Algérie, *mais qu'après un demi-siècle elle devait enfin se résoudre à nommer par son vrai nom ! - fut l'un des plus meurtriers conflits liés à l'entreprise de décolonisation en Asie et en Afrique.*

Le combat fut scandaleusement inégal entre les deux belligérants - David contre Goliath! -, mais jamais l'issue n'en apparut douteuse aux yeux du peuple algérien, en l'espèce, partie faible du conflit, uni et soudé autour du FLN et farouchement déterminé à surmonter ses peurs et ses incertitudes pour gagner enfin la liberté.

En vérité, c'est plus qu'en simple historien - état auquel sa qualité de témoin et d'acteur et d'observateur privilégié dans cette guerre ne

qui permettait pas de se borner !-que Ferhat Abbas nous conte et nous l'écrit cette horrible guerre, sur un fond de massacres, d'actions de << pacification», de tortures, d'exécutions sommaires extrajudiciaires, Je bombardements aveugles de populations civiles...

' Le 1[er] Novembre 1954, un vent nouveau, au souffle puissant t irrésistible, s'était levé en Algérie, mais longtemps abrutie et chloroformée par le bénéfice de ses privilèges et de son asservissement aux intérêts des gros colons qui ont toujours dicté leurs volontés aux gouvernements de la métropole française, l'immense majorité de l'élément européen et Israélite fera le choix du pire.

' Ce fut ainsi que l'idée injuste et insensée d'une « Algérie française », assortie de tous les débordements criminels que l'on sait, devait assassiner l'espoir d'une «Algérie algérienne » fraternelle et réconciliée, Musulmans et Français auraient tous pu avoir leur place au soleil.

Sur un autre plan, Ferhat Abbas n'épargne pas, non plus ses critiques aux dirigeants civils ou militaires de la Révolution Boumediène, Krim, Amirouche, par exemple -, mais il n'y met ni argne ni malveillance[1]. Et il n'oublie pas de dire aussi son admiration pour un Abane - dont il souligne les qualités, mais sans pourtant mettre de souligner les défauts ! - ou encore d'un Lotfi, dont il apporte les prévisions pessimistes que ce dernier nourrissait quant à venir de l'Algérie indépendante.

Tout le livre de Ferhat Abbas pourrait être résumé en ces vers de oufdîZakaria :Lamyakunyusghâlanâlammânataqnâ/Fa-'ttakhadhnâ 'finata 'l-bâroûdi waznâ/Wa 'azafnâ naghmata 'r-rashshâshi lahnâ Un *ne prêta pas d'oreille attentive à nos revendications quand nous les posâmes/Alors nous adoptâmes la détonation de la poudre comme dence/Et jouâmes du staccato de la mitraillette comme musique [2]...).*

C'était certes là toute l'affaire coloniale française en Algérie. Et que ; nostalgiques de l'Algérie française veuillent bien une fois pour toutes persuader qu'on ne perd pas quelque chose qui n'est pas à soi.

ABDERRAHMANE REBAHI

1. Il a le remarquable courage de reconnaître que certains maquisards aient rendus coupables d'actes criminels : « *Beaucoup de crimes ont été amis dans les maquis et sont restés ignorés. En vérité, à cette époque, le FLN n'ait pas encore réalisé une union nationale authentique.* »

2. *Qasaman !*(Hymne national officiel de l'Algérie.

Je dédie ce livre à la mémoire de Mourad Didouche, de Mustapha Ben Boulaïd, de Larbi Ben M'hidi, de tous les Algériennes et Algériens, connus et inconnus, tombés dans le combat pour que l'Algérie vive dans la liberté et la dignité.

Et aussi à la mémoire de Ramdane Abane, et à *celle de tous les Algériens exécutés injustement, par leurs propres frères.*

Ferhat ABBAS

La femme Narsès

...Je sens évidemment qu'il se passe quelque chose, mais je me rends mal compte. Comment cela s'appelle-il quand le jour se lève, comme aujourd'hui, et que tout est gâché, que tout est saccagé, et que l'air pourtant se respire et qu'on a tout perdu, que la ville braie, que les innocents s'entretuent, mais que les coupables agonisent dans un coin du jour qui se lève ?

Électre

Demande au mendiant. Il le sait.

Le mendiant

Cela a un très beau nom, femme Narsès. Cela s'appelle l'aurore.

Jean GIRAUDOUX, *Électre*, acte II, scène x.

AVANT-PROPOS

On me lance à la tête des faits, des statistiques, des kilométrages de routes, de canaux, de chemins de fer. Moi, je parle de millions d'hommes arrachés à leurs dieux, à leur terre, à leurs habitudes, à leur vie, à la danse, à la sagesse. Je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le larbinage...

Aimé CÉSAIRE
Discours sur le colonialisme

Autopsie d'une guerre. L'aurore, analyse des événements qui, à partir du 1er novembre 1954, ébranlèrent l'Afrique du Nord dite «française» et se répercutèrent jusqu'au cœur de l'Afrique.

Il retrace les principales étapes de l'insurrection générale de notre peuple. En même temps, il tente d'insérer ce dernier soulèvement dans l'histoire globale de la Berbérie, pour en saisir la portée sur le présent et concevoir un meilleur avenir.

Deux événements, en apparence opposés, mais en réalité liés par une étroite causalité, constituent la trame de ce processus historique. Ils pèsent de tout leur poids dans le destin de notre pays: d'une part, l'occupation d'Alger par la France en juillet 1830, le siècle de colonisation qui s'ensuivit et, d'autre part, l'appel aux armes lancé par le Front de Libération Nationale (FLN) le 1er novembre 1954.

L'Algérie est terre d'Islam. En 1830, le débarquement français a donné un coup terrible à l'Afrique du Nord musulmane. L'Europe conquérante, chrétienne et industrielle, aux visées impéria-

listes, imposa sa force aux peuples méditerranéens plus faibles. Les Turcs, établis en Algérie et en Tunisie, ne purent y opposer de résistance. Ce n'est qu'après leur départ que la résistance locale s'organisa et prit de l'extension.

La défaite de 1830 fut tout de même celle de l'Islam. Ressentie comme un cataclysme, elle constitua un sérieux avertissement dont les répercussions dépassèrent nos frontières. Mais si grande fût-elle, elle ne prit les dimensions d'un grand malheur que lorsque les desseins du colonisateur devinrent évidents. Par l'acte d'annexion, l'Algérie devint territoire français et ses habitants cessèrent d'être des algériens pour devenir juridiquement des «français», sans les droits qui s'attachent à cette qualité.

Le piège se referma sur eux. Le «peuplement européen» étant l'objectif fondamental de la «francisation» de l'Algérie, le système colonial s'ingénia à disloquer la société musulmane. Il la désarma, la dépouilla pour la réduire à un instrument au service du bien-être de l'Européen.

Le drame se perpétua jusqu'au premier novembre 1954. Le système colonial écrasa, à la manière d'un rouleau compresseur, les grandes tribus et leur encadrement traditionnel. Ces tribus furent réduites à une «poussière d'individus», corvéables et exploitables à merci.

Malgré le poids militaire qui pesa sur lui notre peuple tenta, à différentes reprises, de secouer le joug. Il se heurta toujours à une puissance de feu implacable, à des barreaux de fer et à une solide armature de lois d'exception.

Par contre, le peuplement européen, protégé par le pacte colonial, s'accrut considérablement en toute quiétude. Déployant sa logique de domination, le système colonial transforma le pays, le dotant d'une unité administrative, introduisant de nouvelles cultures, tel le vignoble, exploitant le sous-sol, créant une infrastructure propre à ses besoins: routes, ports, voies ferrées, télégraphe, téléphone, écoles, hôpitaux, dont l'indigène, qui en payait lourdement le prix, de multiples manières, ne tirait profit que marginalement et par ricochet.

Encore faut-il signaler que ce profit, chichement mesuré aux Algériens, a servi d'alibi pour donner, à peu de frais, bonne conscience aux colonisateurs et une justification pour exalter la «mission civilisatrice» de la colonisation.

Dans son élan, cette colonisation bouscula quelque peu la tutelle de la «métropole». Dès 1896, l'Algérie française voulut voler de ses propres ailes. Elle édifia un véritable «État algérien colonial» doté de ses finances, de sa monnaie propre, et de sa représentation élue au suffrage universel par les seuls Européens (municipalités, conseils généraux, chambres d'agriculture, chambres de commerce, représentation parlementaire à Paris).

Cet État, qui tenait en laisse la masse des indigènes, et qui enfermait ainsi dans une lourde parenthèse le peuple algérien, donna aux Français d'Algérie l'illusion de leur puissance, de leur supériorité raciale. De fait, les Français édifièrent leur fortune par la spoliation des terres, l'accaparement des richesses naturelles du pays et l'exploitation d'une main-d'œuvre à bon marché. Venus d'un peu partout, ils s'organisèrent, politiquement et socialement, en caste fermée, faisant des droits de l'homme, glorifiés par la Révolution française de 1789, une application sélective qui excluait l'Algérien. Non seulement aucune loi ne protégea celui-ci des rigueurs du régime colonial, mais encore la loi exprima le fait de domination, le consacra et le consolida.

Cette double situation, celle de l'Algérien et celle du Français d'Algérie, découle d'une lourde contradiction. On peut rétrospectivement poser la question suivante : un système colonial fondé sur le «peuplement européen» peut-il et veut-il affranchir et émanciper «l'Indigène» dont l'exploitation est à la base de sa réussite? Dans son ignorance du monde musulman et en particulier du Maghreb, la France a posé le problème en termes insolubles. Le fait que le législateur français ait donné à «l'Indigène» la qualité de «Français» ne supprime pas la contradiction : il l'aggrave.

Au furet à mesure que le peuplement français devenait important, la politique dite «indigène» échappa à la métropole française. Elle fut dictée par la colonie elle-même. Durant plus d'un demi-

siècle, le musulman resta alors face à face avec les oligarchies coloniales, directement intéressées à son assujettissement.

Il ne s'agit pas ici de nier l'œuvre des colons. Certains d'entre eux furent des pionniers compétents, des travailleurs ayant le goût de l'entreprise. Exceptionnellement quelques-uns, fort peu nombreux, furent même sensibles à la condition diminuée de l'Algérien. Ils essayèrent de l'améliorer, de rendre justice aux opprimés. La fibre de «l'algérianisme» joua chez eux. La terre algérienne devint leur seconde patrie. Cependant ils fermèrent les yeux sur le problème capital qui se posait d'une manière de plus en plus impérative: l'émancipation des masses musulmanes et les perspectives d'un avenir commun. Cet avenir à deux, ils ne l'ont jamais clairement conçu. Ce fut l'erreur la moins réparable.

À cet égard, leur hostilité fut toujours virulente, irréductible, aveugle. En posant le problème en termes de rapport de forces, ils se sont condamnés à voir un jour la force changer de camp et se retourner contre eux.)

Aujourd'hui, avec le recul du temps, je pense que les oligarchies coloniales et les gros propriétaires qui avaient la haute main sur l'opinion publique en Algérie et en France, par l'intermédiaire de leurs lobbies, ont préféré la solution du pire, plutôt que de partager le pouvoir avec l'autochtone et d'accepter, par là même, l'introduction en Algérie des lois sociales édictées par la France.

Les réformes proposées par quelques hommes d'État français clairvoyants ne pesèrent pas lourd dans la balance de notre destin. Et pas davantage le bouleversement d'un monde extérieur consécutif à la première et à la seconde guerre mondiale. Ils regardèrent l'effondrement des Empires coloniaux, celui de l'Italie, de l'Angleterre, des Pays-Bas, de la Belgique, sans s'interroger sérieusement sur leur propre avenir.

Chloroformé par la longue tradition de l'administration directe, le système colonial français inscrivit à son fronton une devise absurde : «Ce qui a été sera.»

L'ère coloniale était close. Les Français, nostalgiques de l'Empire, se refusaient à l'admettre.

Aucune colonisation n'est humaine. Pour réduire notre peuple à *«une poussière d'individus»*, il a bien fallu que les généraux français responsables de la conquête, aient conçu sa disparition. Ils pensèrent sérieusement à son «génocide» ou, du moins, à son refoulement dans le Sahara et sur les crêtes rocailleuses des montagnes. Laisser la place nette au peuplement français a été l'idée directrice de l'aventure française en Algérie.

Pourquoi et comment notre peuple résista-t-il et survécut-il à l'installation à ses côtés d'un «ordre européen» qui faisait de lui un étranger dans son propre pays? Comment surmonta-t-il la période de l'expropriation et de l'accumulation capitaliste? Pourquoi ne subit-il pas le sort des Peaux-Rouges d'Amérique du Nord?

S'il échappa à l'aliénation totale, cela tint à plusieurs facteurs. Le premier, c'est la foi en la grandeur et la pérennité de l'Islam. Notre peuple est profondément croyant. Il a toujours cru en sa juste cause. À cet égard, on connaît la lettre si digne et tellement prophétique des chefs arabes au général Lamoricière, après la reddition de l'Émir Abdelkader en 1847 :

«La *France marchera en avant, mais elle sera forcée de se retirer et nous reviendrons. Vois-tu la vague se soulever quand l'oiseau l'effleure de son aile ? C'est l'image de votre passage en Afrique.*»

La noblesse, la fierté et l'espérance de notre peuple sont, dans ces lignes, succinctement exprimées.

Le deuxième facteur est la condition paysanne de nos populations. Propriétaire ou ouvrier, le fellah arabo-berbère, à l'exception des nomades, est viscéralement attaché à sa terre. Il répugne à l'émigration. Et quand il s'expatrie, c'est avec l'espoir de revenir mourir là où il est né. Devant l'avalanche coloniale, il s'arc-bouta, accepta un salaire de famine, les privations et la misère pour avoir le droit de vivre sur la terre de ses ancêtres. Il conserva toujours, au fond de son cœur, l'espoir de la récupérer un jour et d'y revivre dignement.

Le troisième facteur réside dans la vitalité de la race. L'arabo-berbère est vigoureux. Il est frugal et sobre. Il couche sur la dure. Il est légèrement vêtu, ses besoins sont modestes. Des enfants, il en

meurt certes beaucoup, mais ceux qui restent deviennent solides comme de vieux chênes.

Autre raison, la femme musulmane aime les enfants. Gardienne des valeurs morales, elle les élève dans la tradition ancestrale, avec ses légendes et ses mythes. Elle constitue la base de la cellule familiale, l'élément dynamique de la vie tribale. Ses nombreuses maternités ont maintenu l'équilibre entre les décès, très nombreux, et les naissances. Et comme elle fut particulièrement hostile à la pénétration européenne, elle concentra, chez elle, le patriotisme et l'unité du peuple.

Le quatrième facteur réside dans la dialectique complexe des rapports quotidiens entre les deux sociétés, la musulmane et la chrétienne. L'Algérie s'est transformée grâce à l'attelage forcé du Français et de l'Algérien. Par la force des choses, cette transformation a été l'œuvre commune. L'Algérie musulmane s'appliqua alors à rechercher les causes de sa défaite. Elle reconsidéra son jugement sur l'Europe chrétienne. Les immenses progrès réalisés par celle-ci à la faveur de l'essor et de l'application des sciences exactes étaient considérables. Les Algériens comprirent que sans ces sciences aucune évolution n'est possible. D'où la tentative de se mettre à l'école de cette Europe pour sortir de leur infériorité technique, sans pour autant renoncer à leur identité culturelle et nationale, à leur foi religieuse et à leurs traditions.

Une chose est certaine: le peuple algérien, qui subissait la loi du plus fort, n'avait pas renoncé. Aux anciens cadres féodaux succédèrent d'autres cadres, sortis du peuple, pour l'animer et le défendre. Un ordre politique et social injuste ne s'accepte pas. La lutte pour modifier ou détruire celui qui opprimait le musulman, a été permanente.

Tout le long du siècle de colonisation, des hommes se sont relayés pour protester contre la condition du colonisé, revendiquer son émancipation au nom même de cet enseignement qu'ils recevaient de la France. C'est dire que l'histoire du dernier demi-siècle de la présence française aurait pu s'écrire autrement. «La révolution par la loi» n'était pas une utopie. Encore fallait-il élever le débat, voir loin et penser à l'avenir.

En s'opposant à tout changement politique, le colon l'a rendue impossible.

Dans cet ouvrage, il sera souvent question des Français d'Algérie. Et cela pour deux raisons. La première est que ces Français vivaient au milieu de nous; ils étaient nos voisins et souvent nos amis et les amis de nos paysans. Certains parlaient parfaitement l'arabe, ce qui facilitait leurs relations avec le monde rural.

La deuxième raison est que ces mêmes Français, par une attitude aberrante, ont été la cause et les victimes de la tragédie que nous avons vécue. Ceux qui parlaient en leur nom, avant et pendant la guerre, ont été au-dessous de tout. M'entretenant avec un de ces hommes, le maire d'Orléansville, délégué à l'Assemblée Algérienne, j'insistai sur notre devoir de préparer un avenir de paix et de fraternité pour nos enfants. À bout d'arguments, le maire me répondit : *«l'Avenir, je m'en f... Pour le moment, nous sommes les maîtres. Après nous, le déluge»*.

Le déluge survint plus tôt qu'il ne le croyait et l'emporta, ainsi que ses enfants.

Paradoxalement, l'année 1954aétéconsidéréeparlescolonialistes comme favorable à leurs desseins. Ils pensaient avoir triomphé de nos mouvements revendicatifs de la même manière qu'ils avaient triomphé en 1922 de l'Émir Khaled, en 1936 du Congrès musulman et du projet Blum-Viollette, en 1945 des «Amis du Manifeste et de la Liberté» et enfin en 1946 de la représentation parlementaire de l'UDMA et du MTLD.

La colonisation était riche et puissante. Entre elle et nous, ce fut la lutte du pot de fer contre le pot de terre. C'est pourquoi elle était persuadée que la loi de l'immobilisme, qu'elle avait imposée depuis des décennies, était la meilleure.

Effectivement, les mouvements nationaux qui véhiculaient les aspirations légitimes de nos masses populaires connaissaient, en cette année, de graves difficultés internes. On peut les énumérer.

L'Union Démocratique du Manifeste Algérien (UDMA), héritière du programme des «Amis du Manifeste et de la Liberté» (AML)[1], avait défendu énergiquement sa position de parti nationaliste modéré et légal. Elle avait pour cela participé aux élections législatives de juin 1946, gagné onze sièges sur treize, et déposé un projet de loi portant création de la *«République Algérienne»,* État fédéré à la République française.

Son journal *«Égalité»,* qui avait été interdit après les massacres du 8 mai 1945, réapparut sous le titre: *«La République algérienne».*

Malheureusement elle se trouva en 1948 devant une situation nouvelle. Un parti dont le programme reposait sur la *«Révolution par la loi»* avait-il encore, si dynamique qu'il fût, un avenir, dès l'instant où la loi votée à Paris devenait en Algérie un simple «chiffon de papier» ? Le gouverneur général Naegelen, ayant pris fait et cause pour les féodalités coloniales hostiles à l'application du Statut octroyé de 1947, il devenait illusoire de prétendre aller de la mauvaise loi vers son amélioration. Quand le gendarme lui-même se fait malfaiteur, il n'est plus possible de se référer à la légalité et encore moins à la justice.

Le pouvoir colonial (gouverneur général, préfets, sous-préfets, administrateurs de communes mixtes, maires, dans leur quasi-unanimité) s'était donné le mot d'ordre de commettre en toute impunité les plus noires forfaitures. Au demeurant, il était couvert par le lâche désintéressement du législateur français, auquel il ne déplaisait pas de reprendre d'une main ce qu'il avait concédé de l'autre.

C'est dans ces conditions que la dissolution de l'UDMA s'était posée pour nous. Elle fut cependant écartée. Nous avons jugé nécessaire de continuer, dans la légalité, le combat afin de contraindre le régime, en violant ses propres lois, à se discréditer aux yeux des masses. Ne pas laisser la voie libre à la fraude officielle

1. Fondé par Ferhat Abbas. Voir *La Nuit Coloniale* du même auteur 1re éd. Julliard Paris ; 1962 ; rééd. Alger-Livres éditions, Alger, 2011.

qui aurait pu, faute d'adversaires, se donner bonne conscience par une apparence de légalité démocratique.

Et de fait, en 1954, le régime colonial, en multipliant les coups de force et les fraudes, avait fini par se discréditer aux yeux de tous, y compris de ceux qui en tiraient profit et qui commencèrent à s'inquiéter de la précarité qui menaçait ainsi leurs privilèges.

D'autre part, on sait que *l'Association des Oulémas* avait regroupé des lettrés musulmans autour des Cheikhs Ben Badis, Embarek El-Mili, Bachir El-Ibrahimi, El-Okbi, Larbi Tebessi, Kheireddine, Salhi, Tewfiq El-Madani et d'autres encore.

Contrairement à ce qui a été dit et écrit par les journalistes français et la presse officielle, les «Oulémas réformistes» étaient bien ouverts à la culture européenne. Le fait que leurs enfants fréquentaient les facultés de France témoigne de leur sympathie pour la civilisation occidentale, ses acquis scientifiques et ses progrès sociaux. Ils rendaient hommage à la conquête des droits de l'homme, au respect des libertés individuelles. Ils le faisaient d'autant mieux qu'ils savaient que ces conquêtes de l'homme étaient celles apportées et enseignées par l'Islam lui-même. Favorablement impressionnés par la révolution scientifique et sous réserve du respect de leur foi et de la personnalité de l'Algérie, ils avaient œuvré en milieu musulman pour l'avènement d'une société moderne.

En 1936, ils furent les promoteurs du Congrès musulman et appuyèrent le projet Blum-Viollette. Le Cheikh Ben Badis, que le colonialisme représentait comme le prototype du musulman fanatique-ennemi-de-la-France, a donné de multiples preuves de son esprit d'ouverture et de sa compréhension. Il présida la délégation des Oulémas qui se rendit à Paris en juin 1936, au même titre que celle des élus. Au cours de son voyage, il déclara à un journaliste qui l'interrogeait:

«Je suis satisfait des réformes promises par le gouvernement Blum-Viollette, en attendant que le suffrage universel soit réalisé pour tous, permettant l'intégration pure et simple de la collectivité musulmane dans la grande famille française.»

Et pourtant la presse colonialiste n'épargna pas cet homme qu'elle accusa de fanatisme hypocrite, lui qui enseigna toute sa vie la droiture, la fidélité à la parole donnée, la condamnation du mensonge et de la restriction mentale. En vérité, l'egoïsme ravageur, l'aveuglement destructeur, l'hypocrisie et la mauvaise foi, étaient de l'autre côté de la barrière.

En 1943, les Oulémas adhérèrent à la nouvelle orientation politique préconisée par le «Manifeste». En 1944, ils soutinrent le mouvement des «Amis du Manifeste et de la Liberté». En 1946, ils donnèrent leur appui à l'idée de «République algérienne», État associé à la République française, qui fut exprimée dans une proposition de loi déposée à Paris, sur le bureau de l'Assemblée nationale constituante française par les élus de l'UDMA. Où résidait alors le fanatisme prêté complaisamment et faussement aux Oulémas réformistes? En vérité, le pouvoir colonial cherchait des alibis à son immobilisme et à sa carence.

Rappelons enfin l'action clandestine du *Parti du Peuple Algérien* (PPA) créé en mars 1937, qui se substitua à *«l'Étoile nord-africaine»* dissoute. Sa doctrine: indépendance, élections d'un Parlement algérien au suffrage universel libre et direct, sans différence de race et de religion. Il fut interdit à son tour en 1939, dès la déclaration de la seconde guerre mondiale. En octobre 1946, il se donna une autre appellation: *le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques* (MTLD). Il s'agissait pour le PPA, parti interdit, de refaire surface - pour tenter dans la légalité - une coopération avec les autorités coloniales. Vis-à-vis du PPA, le MTLD tenta de jouer le même rôle que le mien lorsque je dirigeais les AML en 1944.

L'expérience échoua, une fois de plus, par la faute du pouvoir colonial aveugle. Au cours des élections législatives d'octobre 1946, le gouvernement général de l'Algérie manœuvra si bien que la représentation du MTLD fut réduite à 5 députés sur 15. En 1948, lors des premières élections à l'Assemblée algérienne, la fraude, *organisée officiellement par les autorités coloniales*, ramena sa représentation et celle de l'UDMA à des chiffres ridicules (9 et 8

élus) alors quelle faisait désigner 43 béni oui-oui aux ordres des grands potentats coloniaux.

Conscient d'avoir fait fausse route et d'avoir été dupé par le régime, le MTLD, vivement critiqué par ses éléments les plus durs, se ressaisit. Tout en maintenant sa couverture légale, il fonda «l'Organisation Spéciale» (OS), en vue de donner à des groupes de choc une préparation paramilitaire pour passer à l'action violente, décidément la seule qui s'imposât.

On sait qu'en 1950, l'OS tomba entre les mains de la police. Elle fut décapitée, ses dirigeants arrêtés et condamnés. Parmi eux figuraient Ahmed Ben Bella et Ramdane Abane. Le premier fut emprisonné à Blida d'où il s'évadera; le second, jugé plus dangereux, fut transféré en France, à la prison d'Albi.

En 1953, une autre crise menaça le MTLD. Il se scinda en partisans de Messali Hadj, élu président à vie du parti, et en partisans du «Comité central» qui contestaient cette élection. Les messalistes, plus nombreux, agressèrent les «centralistes».

Le printemps 1954 fut particulièrement troublé. Il y eut des morts et des blessés. *«L'Algérie libre»* (organe des «messalistes») et *«la Nation algérienne»*, (journal des «centralistes») se disputèrent les militants et les finances du parti. Deux congrès, l'un messaliste tenu à Hornu en Belgique du 15 au 17 juillet 1954, et l'autre «centraliste» réuni à Alger du 13 au 16 août 1954, consacrèrent cette rupture qui conduisit les militants à s'entre-déchirer.

Une troisième tendance, réprouvant cet état de choses, constitua, à l'insu des deux autres, le «Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action» (CRUA). Ce comité se fixa pour tâche la réconciliation des deux factions et, en cas d'échec, la préparation - sans eux - de l'action directe.

C'est ce qui se passa. En liaison avec le Maroc et la Tunisie, par l'intermédiaire du «Bureau Maghrébin» créé au Caire, le CRUA, sans appui et sans argent, se transforma très vite en état-major insurrectionnel.

Le 1[er] novembre 1954, il donna l'ordre de passer à l'action. Cette action, je l'avais prévue de longue date. Lorsque le Conseil Général de Constantine reçut le maréchal Juin en 1953, je déclarai à celui-ci qu'il ne restait plus à l'Algérien, devant la fraude électorale, que l'exil, le maquis et la mitraillette.

De tous les peuples africains, le peuple algérien paya le plus lourd tribut à la colonisation. Ce fut un terrible drame. La France qui, au cours des guerres napoléoniennes avait perdu toutes ses possessions d'outre-mer, s'acharna - contre toute logique et tout réalisme - à transformer un pays arabo-berbère et une terre d'Islam en «département français» et en colonie de peuplement pour les Européens.

En étendant son emprise sur les oasis sahariennes, l'Algérie française tripla sa superficie. Par ses richesses et ses multiples cultures, elle devint un des plus beaux pays d'Afrique et le meilleur client de la «Métropole».

L'école et les universités initièrent quelques Algériens à la culture moderne. Cette culture donnait à ceux qui en bénéficiaient une autre dimension du monde. Le réveil de l'Islam, partout ailleurs, favorisa à son tour l'éclosion d'idées nouvelles.

Cette évolution, perceptible même chez l'ouvrier et le paysan, ne modifia en rien le comportement du colon. Ce dernier, comme chacun le sait, nous parqua dans un deuxième Collège électoral et prétendit nous faire admettre, une fois pour toutes, qu'un Français valait «dix musulmans».

Survint la première guerre mondiale. Les Algériens y participèrent activement, le service militaire obligatoire leur ayant été imposé dès 1912. Leurs sacrifices furent encore plus grands durant la deuxième guerre mondiale. À leurs revendications d'après-guerre, les oligarchies coloniales leur répondirent par la répression, comme celle du 8 mai 1945. Il en résulta des blessures profondes et beaucoup d'amertume.

Et, quand le premier novembre 1954 une étincelle jaillit, l'incendie prit rapidement de l'extension, attisé non seulement par les

déceptions et les rancunes du passé, mais aussi par la volonté de mettre fin à une sujétion qui n'avait que trop duré.

Il a fallu plus de trois ans de guerre - de 1954 à 1957 - pour que la France, dominant le refus des colons, se décidât à rompre avec l'immobilisme. Elle essaya d'établir l'égalité des citoyens et de promulguer d'autres lois pour l'Algérie, entre autres celle instituant le collège électoral unique. Cette réforme venait trop tard.

Le peuple algérien, qui avait forgé son unité nationale dans le combat, ne pouvait faire marche arrière. Il entendait renaître à une authentique liberté. Ses sacrifices furent grands. Rares sont les familles qui furent épargnées[1].

À l'issue de cette grande épreuve, les sentiments de solidarité, de fraternité et d'abnégation élevèrent nos populations, sans distinction de rang social et de fortune, au niveau d'une grande communauté nationale.

Un vent d'héroïsme et de foi religieuse souffla sur notre vieille terre maghrébine.

Sans réduire les mérites des peuples colonisés et sans méconnaître leurs luttes et leurs sacrifices, nous devons souligner que la deuxième guerre mondiale a facilité leur libération. Par son caractère de «guerre civile», à l'échelle du monde, cette guerre a sonné le glas des empires coloniaux. En s'épuisant au cours des deux grandes guerres, l'Europe a ruiné sa propre domination en Asie et en Afrique.

Que retiendra l'Histoire de la colonisation européenne, plusieurs fois séculaire? Schématiquement, on peut dire ceci. En Amérique du Nord, l'Europe extermina la race des Peaux-Rouges. Par voie de conséquence, elle arracha à l'Afrique plus de qua-

1. Ma famille eut 14 chouhada (martyrs) : Abbas Allaoua; Abbas Mohammed-Salah; Abbas Rachid; Abbas Abderrahmane; les trois frères Bousdira, Mahmoud, Rachid et Ahmed; Les deux frères Mansour, Hocine et Abderrahmane et leur beau-frère, Mansour Mohammed; deux autres frères Mansour, leurs cousins, Mohamed et Mahmoud; Benabdelmoumene Hamou mon beau-frère; Brahimi Ahmed, époux de Bousdira Ounassa, ma nièce.

rante millions de Noirs qu'elle transplanta en Amérique et quelle condamna à l'esclavage. En Amérique du Sud, elle détruisit deux belles civilisations, celle des Incas au Pérou et celle des Aztèques au Mexique. En Asie et en Afrique, elle rencontra aussi de vieilles civilisations. Celles-ci se réveillèrent et résistèrent plus ou moins à sa pénétration. En ce qui nous concerne, la civilisation musulmane - qui était en contact avec elle depuis le Haut Moyen Âge - sut sauvegarder l'essentiel de son patrimoine. Mais elle ne put conserver son unité et cessa de progresser.

Face à cette agression, l'Empire Musulman (El-Ouma el-Islamia) - symbolisé par le khalifat de Constantinople -, se brisa. Il donna alors naissance à une mosaïque de petits peuples qui se mirent à vivre et à lutter chacun pour son propre compte. Les structures de l'Europe des «nations» et l'esprit de clocher débordèrent sur l'Asie et l'Afrique.

Dans l'optique de la «Nation arabe», celle plus large du monde Musulman («El-Ouma el-Islamia»), ce changement est-il un progrès ou une régression? Un tel sujet m'entraînerait trop loin. Pour l'instant, considérons cette transformation comme une réalité et acceptons-la comme telle.

Mais nous ne devons pas oublier que beaucoup de peuples naissent pour la première fois à la vie nationale. C'est le cas de notre pays. Au cours de son histoire, l'Algérie a toujours été une partie d'un tout. Depuis le VIIe siècle en particulier, elle était partie intégrante de l'Empire Musulman. Il faut attendre le XVIe siècle pour que les Turcs créent la Régence d'Alger et que le Maghreb central forme un État indépendant.

La notion d'El Ouma n'est pas sans noblesse. Elle est empreinte de grandeur et de puissance. En se perdant au profit d'un nationalisme de clocher, elle nous crée de terribles responsabilités. Nous partons de zéro. Pour édifier notre pays, l'union nationale et la participation de tous les citoyens est le meilleur gage de succès.

L'État, la Nation, la Société, les lois ne s'improvisent pas, ni ne se «copient» sur le voisin. Ils sortent des entrailles du peuple comme l'enfant de celles de la mère. C'est la culture, la terre et la nature de l'homme qui forgent et conditionnent les institutions d'un pays.

C'est dire que ce problème, le plus important de tous, doit être abordé avec circonspection, réflexion et sérénité. Nous avons hérité d'une Algérie économiquement viable et bien déterminée à redevenir une terre d'Islam. En tout état de cause, elle sera désormais ce que notre peuple voudra qu'elle soit.

C'est dans le cadre de ce libre choix que le présent ouvrage s'est intitulé «L'Aurore». Puisse cette aurore élever les Algériens, si longtemps asservis, au rang de peuple authentiquement souverain, jaloux de sa dignité, fier de ses libertés, réellement maître de son destin. Elle pourra alors restaurer la civilisation musulmane et donner à l'Islam son véritable contenu social et spirituel.

Peut-on parler de l'Algérie indépendante si l'Algérien en tant qu'*homme* reste prisonnier d'une *mentalité* de domestique asservi, de bonne à tout faire? Au préalable, il faut tuer en lui l'esprit de servilité. Dans l'État, la liberté devra être ce que le poète a dit de l'amour d'une mère pour ses enfants: *«chacun en a sa part et tous l'ont tout entier»*[1].

L'imagination créatrice, le progrès, les études scientifiques sont incompatibles avec tout régime totalitaire; incompatibles avec la crainte et la peur. Nous ne deviendrons un peuple adulte que dans la mesure où nous nous affranchirons des complexes provoqués par des inhibitions héritées de notre passé.

En toute chose, il faut commencer par le commencement. Donner la priorité à la culture, à la science, à la technique. L'Algérien nouveau ne sera pas seulement un homme bien nourri. Il sera

1. Victor Hugo : Ce *siècle avait deux ans.*

quelque chose de plus: *le gardien des libertés fondamentales*, ou il ne sera pas.

Le «citoyen musulman» se substituera à «l'Algérien colonisé» quand il sera armé moralement et civiquement pour gérer démocratiquement les affaires publiques, résister à l'injustice et à l'arbitraire, d'où qu'ils viennent.

Si la Révolution de l'Algérie ne se situe pas au niveau de ce changement radical, elle ne sera nulle part ailleurs.

F. A.

TABLE DES MATIÈRES

Conçu et mis en pages par Hakim Mana, ***(Free Lance Styles)***
Tél. : 0779 059 210

cet ouvrage, a été achevé d'imprimer en février 2011
pour le compte des Éditions Alger-Livres
sur les presses de l'imprimerie Mourad Hasnaoui
9, rue M'liamed-Bouchakour. Alger. Tél. : 021 74 70 83

Imprimé en Algérie
Printed in Algeria

Les coups de feu, tirés ce Ier novembre, avaient surtout pour but de sonner ralarme, de réveiller le pays de sa torpeur et de provoquer rélan voulu d'engagement et de solidarité. Les responsables du CRUA étaient alors connus. Malheureusement pour les générations actuelles ils ne sont plus que des noms sans résonance.

Pourtant, par leur initiative et leur foi, ces hommes ont forcé le destin. Ils avaient derrière eux plusieurs années de vie dans la clandestinité. Traqués par les autorités françaises, ils connurent la faim, le froid, les angoisses et la peur.

Il convient à ceux qui profitent de l'Indépendance, à la jeunesse montante, aux cadres de demain, de retenir leurs noms avant d'applaudir les hommes en place. Il est plus méritoire de se souvenir que de jouir du présent.

Ferhat Abbas

Né le 24 août 1899 à Chahna (commune de Taher, wilaya de Jijel), Ferhat Abbas s'est éteint le 24'décembre 1985 à son domicile à Kouba (Alger). Militant nationaliste et démocrate impénitent, esprit ouvert, homme de dialogue épris de liberté, Ferhat Abbas-fut le premier président du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) le 19 septembre 1958, et celui de la première Assemblée nationale constituante de l'Algérie indépendante.

En dépit de l'injustice subie, des années de prison et de résidence forcée que lui infligèrent les usurpateurs du pouvoir, Ferhat Abbas n'a jamais voulu tourner le dos à cette Algérie qu'il aima par dessus tout, pour laquelle il a tant fait et où il vécut plein d'espoir jusqu'à son dernier souffle.

Il est enterré à Alger au Carré des Martyrs du cimetière El Alia.

On lui doit également : Le Jeune Algérien *(1931); rééd. 1981,* suivi du Rapport au maréchal Pétain, La nuit coloniale *(1962); rééd. 2011,* , L'Indépendance confisquée *(1984); rééd. 2011,* Demain se lèvera le jour *(posthume, Alger, 2010).*

ISBN : 978-9947-897-21-8

9 789947 897218